

Module 205

Spécialisation Gestion des Carrières (MAS/CAS en Gestion des Carrières)

Crédits ECTS : 2 (2,5 jours)

Lieu : Lausanne

Santé au travail et pathologies

Durant les trois dernières décennies, le monde du travail a connu des changements significatifs et rapides. D'une part, des changements économiques, résultant de la mondialisation des marchés et celle du travail, qui ont contribué à l'intensification de la compétition et de l'insécurité sur le marché de l'emploi. D'autre part, des changements technologiques, via la numérisation et l'automatisation du travail, qui ont conduit à une augmentation des exigences en matière de formation et d'adaptation continues. Enfin, des changements sociaux qui ont profondément affecté les repères et les modèles de carrière existants, rendant les parcours professionnels contemporains moins linéaires, plus complexes et parfois chaotiques.

Ces changements affectent la nature même du travail dans les économies post-industrielles, à travers une recrudescence de tâches complexes qui exigent un haut niveau de qualification, une multiplication des procédures administratives dont les finalités parfois obscures nuisent à la perception du sens et au sentiment d'autonomie, ou une complexification des relations sociales au travail et leur potentiel de conflits interpersonnels. Il s'avère que ces changements affectent également les modes d'organisation du travail, induisant une tension grandissante et des risques psychosociaux qui à leur tour ont une incidence sur la santé des travailleuses et travailleurs. Un important corpus empirique signale en effet une augmentation du stress professionnel et de ses effets, en termes de risques pour la santé des individus et de coûts pour les collectivités publiques et les entreprises.

Malgré cela, le travail garde une importance centrale dans la vie des gens et contribue à leur santé psychologique et leur intégration sociale. Comme le montrent les enquêtes successives sur les valeurs et le rapport au travail, les répondants continuent à nourrir de grandes attentes à l'égard du travail. Ils sont prêts à consentir bien des efforts pour maintenir leur emploi pour construire des liens sociaux significatifs, se réaliser personnellement et apporter une contribution à la collectivité.

Ce module vise à interroger ce caractère paradoxal du travail, en tant que vecteur de créativité, d'épanouissement et de solidarité humaine, mais aussi comme une course effrénée qui conduit parfois au conflit, à la souffrance et à l'exclusion.

Objectifs

- > Se familiariser avec la littérature scientifique, les modèles conceptuels et les instruments d'évaluation qui permettent une analyse rigoureuse de la santé au travail ;
- > Identifier les valeurs culturelles et les normes sociales qui influencent le rapport des individus au travail
- > Identifier les antécédents contextuels de la santé au travail en termes de charges, de ressources et de caractéristiques psychosociales
- > Identifier les traits individuels qui peuvent tout à fait représenter des vulnérabilités ou des ressources face au stress professionnel.
- > Penser et développer des mesures efficaces et adaptées pour la promotion de la santé et du bien-être au travail

Thématiques

- > Caractéristiques psychosociales du travail
- > Stress, ennui, insécurité et manque de sens au travail
- > Surcharge et sous-charge au travail, et leurs conséquences en termes de burnout ou de « bore-out »

Ouvrage de référence

L'ouvrage de référence est fourni :

- > MASSOUDI, K. (2009). Le stress professionnel. Une analyse des vulnérabilités individuelles et des facteurs de risque environnementaux. Bern : Peter Lang.

Evaluation

Travail écrit à rendre 30 jours après le cours. Mise en lien des concepts vus en cours avec une situation de stress dans le contexte professionnel.

Intervenant



Dr. Koorosh Massoudi, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne, membre du Centre de recherche en psychologie du conseil et de l'orientation et chercheur avancé au Pôle de recherche national LIVEs. Outre ses activités de recherche qui visent la promotion de la santé et la prévention des risques psychosociaux au travail, il intervient également en tant que consultant auprès d'institutions publiques et d'entreprises privées.

Responsable scientifique du module « Santé au travail et pathologie ».

[Page perso >](#)

Relation avec le programme

Ce cours fait partie de la spécialisation Gestion des Carrières du MAS/CAS en Gestion des Carrières.